

L'inquiétude des riverains de la voie mère SNCF, toujours dans l'attente



Cet été, à l'issue de la visite de Guillaume Pepy, la solution du passage par le technicentre des Cailloux n'avait pas convaincu la CGT des cheminots.

« On se fait étaler par la SNCF. » Les riverains des quartiers du Pont-du-Leu, du centre-ville, des Cailloux et du Petit-Courgain ont exprimé, en Assemblée Générale, leur colère face à « l'immobilisme » de la Région et de la SNCF dans la décision de modification attendue du tracé de la voie mère.

CALAIS.

À l'occasion de sa visite rapide à Calais en juillet, le président de la SNCF, Guillaume Pepy, avait accepté l'idée de mettre à l'étude un nouveau projet de tracé pour répondre aux inquiétudes des riverains et atténuer les nuisances créées par le passage répétitif (un toutes les cinquante-deux minutes) des convois.

La SNCF annonçait s'être engagée à dégager un budget de 2,9 millions d'euros pour, d'une part, améliorer la sécurité des passages à niveau rue Montréal (Pont-du-Leu) et rue Mollien. D'autre part, isoler les habitations et même remplacer la motrice des convois.

PAS DE CALENDRIER

« Au printemps dernier, une concertation avait été engagée avec les habitants par la SNCF et nous avons pu exprimer nos inquiétudes face à des voies non adaptées qui passent au ras des habitations et proposer des alternatives, comme faire passer les convois sur la voie centrale du technicentre SNCF des Fontinettes ou éviter leur passage le long de la rue Duguay-Trouin en les détournant via le site Unicor, énumèrent les membres de l'association de défense des riverains. Nous avons même interpellé la SNCF pour étudier l'isolation phonique des habitations riveraines, l'érection de murs antibruit... On devait revenir vers nous et nous n'avons plus aucune réponse... »

LA SNCF RESTE MUETTE

S'ajoute à cela l'abandon du contournement par l'est. *« La solution de passage par le site Unicor avait les faveurs mais nous n'avons toujours pas de calendrier et nous ne savons pas où en sont les études, d'autant plus que les terrains concernés ne sont pas à vendre, reprend le président de l'association, Jean-Pierre Gouverneur. Même si la ville parvient à les racheter avant l'application d'une DUP (déclaration d'utilité publique), on est parti sur un projet à huit ans, au train où vont les choses. »* En outre, il demande *« que les dossiers de la voie mère port et la portion située en deçà du quai de la Loire soient étudiés séparément ».*

En attendant, la colère des riverains est, à l'image des nuisances provoquées par le passage des convois, passée des vibrations aux tremblements. **S. d'A. (CLP)**